

Direction générale de la coordination,  
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 30 janvier 2020

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.490**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 13 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

- L'état d'avancement du déploiement de la troisième phase des processus d'intervention concertés pour les régions suivantes :
  - Nord-du-Québec
  - Côte-Nord
  - Outaouais
  - Nunavik
  - Terre-Cries-de-la-Baie-James ». (sic)

Pour les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de l'Outaouais, l'état d'avancement est le suivant :

- Étape d'analyse préalable : Octobre 2018 à octobre 2019
- Étape d'implantation : Septembre 2019 à décembre 2020
- Mise en application : En continu une fois l'étape de l'implantation complétée

... 2

Pour celles du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, des travaux du Sous-comité national sur l'intervention concertée en maltraitance auprès des personnes âgées autochtones du Québec sont en cours depuis l'automne 2018 afin de statuer sur leur déploiement. Pour le moment, il n'y a aucune date de déploiement précisée.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé  
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 20-CP-00017-10